

Rouen, le lundi 15 avril 2024

| **Éducation** |

Les lauréats du concours « Bulles de mémoire » ont été récompensés

Ce vendredi 12 avril, Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime, Patrick Teissère, Vice-président du Département en charge de la culture, de la lecture publique, du patrimoine et de la coopération décentralisée, Clarisse Chevalier, Directrice du service départemental de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre (ONaCVG) de la Seine-Maritime représentée par son adjointe, Camille Crouet, Olivier Dardillac, Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) Référent Mémoire et Citoyenneté, étaient réunis à l'Hôtel du Département pour remettre les prix du concours Bulles de mémoire 2024 à l'occasion d'une cérémonie animée par Hélène Sieffert, référente régionale mémoire Normandie, ONaCVG.

Chaque année, le Département de la Seine-Maritime encourage l'ensemble des collégiens du territoire à participer au concours national Bulles de Mémoire, organisé par l'ONaCVG. À travers la réalisation de courtes bandes dessinées en rapport avec les conflits passés et contemporains impliquant la France ou en lien avec la citoyenneté, ce concours s'attache à valoriser l'histoire racontée, celle d'une réflexion de combattant, victime ou témoin de la guerre répondant à un thème choisi. Pour cette 10^e édition, alors que la guerre en Ukraine s'enlise et que Paris va accueillir en août les Jeux Olympiques et Paralympiques, le thème « Le sport et la guerre – s'engager et combattre aux XX^e et XXI^e siècles » prend tout son sens. Au-delà de l'aspect purement artistique, largement valorisé dans ce concours, le vecteur de la bande dessinée, permet aux jeunes candidats de construire une véritable réflexion personnelle et citoyenne en leur donnant des clés pour appréhender certains aspects des conflits contemporains et cette année du rôle du sport en tant que vecteur de paix, de mémoire et de résilience.

Deux catégories distinctes de participation au concours existent, candidat libre et par groupe, et chacune de ces deux catégories possède deux niveaux : collégien, lycéen. Pour cette 10^e édition, le jury régional de la région Normandie du concours Bulles de mémoire a reçu 17 travaux de 58 élèves, et s'est réuni le 12 mars 2024 pour sélectionner les lauréats du concours.

Deux projets émanant d'élèves de collèges de la Seine-Maritime ont été récompensés :

- Illyana Wegrich et Lucas Bisson du Collège Henri-de-Navarre à Yerville, dans la catégorie candidature libre
 - niveau collège, avec leur projet intitulé *La marche du 31^e RI*,
- Le projet de groupe intitulé *Alfred Nakache, nage et courage*, encadré par Patricia Joachim Guerreira du Collège Barbey d'Aureville à Rouen.



CONTACT PRESSE

Sylvie SUZANON • Chargée de relations presse • 02 35 03 54 12 • sylvie.suzanon@seinemaritime.fr
Floriane VANDERPert • Chargée de relations presse • 02 35 03 57 39 • floriane.vanderpert@seinemaritime.fr
Camille ROUSÉE • Conseillère presse du Président • 02 35 03 55 61 • camille.rousee@seinemaritime.fr